

L'allaitement maternel

VOUS SOUHAITEZ ALLAITER...

L'hospitalisation de votre bébé, ou sa prématurité, ne doit pas compromettre votre projet d'allaitement.

Toute l'équipe, aidée de la puéricultrice consultante en lactation vous proposera un suivi personnalisé pendant cette période importante de la lactation.



COMBIEN DE TEMPS MON BÉBÉ VA-T-IL RESTER DANS L'UNITÉ ?

La durée de son séjour va dépendre de sa pathologie, de son terme, de son poids et de son autonomie alimentaire.

Le pédiatre fait le point régulièrement avec vous.

LE GRAND JOUR EST ARRIVÉ :

Quelques jours avant le retour à la maison, vous pourrez consulter le carnet de santé de votre enfant, afin d'en prendre connaissance et interroger les soignants en cas de questionnement. Vous y trouverez de nombreux conseils.

Les **ordonnances** vous seront remises pour organiser son retour (vitamines et d'éventuels traitements), ainsi que **les rendez-vous de consultations** si nécessaire.

Après sa sortie

Toute l'équipe sera ravie d'avoir de ses nouvelles...

Si vous rencontrez des problèmes particuliers, vous pouvez toujours appeler dans le service.

Secrétariat : **03 20 87 76 67**

La consultante en lactation reste également à votre disposition au **03 20 87 75 86**



HÔPITAL SAINT VINCENT DE PAUL

Parents partenaires de soins

Vous êtes le premier repère de votre enfant et votre présence est essentielle : le peau à peau est un soin primordial, qui aide votre enfant dans son évolution et favorise l'allaitement maternel.

Pour détendre votre bébé, il y a aussi :

- ✓ les câlins,
- ✓ les massages,
- ✓ les bercements,
- ✓ la voix des parents,
- ✓ la tétine, pour l'apaiser lors des soins. Elle sera proposée avec votre accord.



L'équipe Fine

Toute une équipe autour de vous pour vous soutenir et apporter des soins adaptés aux besoins de votre bébé.

Les sites partenaires :



www.1000-premiers-jours.fr



www.sosprema.com

Depuis 2014, les équipes de la maternité et de la néonatalogie de l'hôpital Saint Vincent de Paul se sont vues décerner, par les experts du comité d'attribution de l'OMS et de l'UNICEF, le label « Hôpital amis des Bébés ». Ce label a été renouvelé en 2018 et 2022.



SAINT VINCENT DE PAUL



HOPITAL SAINT VINCENT DE PAUL
Service de néonatalogie
Boulevard de Belfort BP 387
59020 Lille cedex
Tél. : 03 20 87 48 48

www.ghicl.net



www.amis-des-bebes.fr



SAINT VINCENT DE PAUL



HÔPITAL SAINT VINCENT DE PAUL



NÉONATOLOGIE
Soins Intensifs & Continus

© GCS GHICL/Communication / Crédit photo Fr. Astier / ABACO / 10-2023

Soins Intensifs : **03 20 87 76 51**
Soins Continus : **03 20 87 76 50**



Bienvenue



Votre bébé vient d'être admis dans le service de néonatalogie ~ unité de soins intensifs ou de soins continus ~ accueillant les nouveaux-nés jusqu'à 2 mois.

L'hospitalisation d'un bébé est toujours un événement difficile à vivre pour l'ensemble de la famille : Ce livret d'accueil a pour but de vous aider à mieux suivre le séjour de votre enfant dans le service de néonatalogie.

L'équipe de néonatalogie est composée de :

- Pédiatres, interne,
 - Cadre de santé,
 - Consultante en lactation,
 - Puéricultrices, infirmières,
 - Auxiliaires de puériculture,
 - Agent de service logistique,
- Interviennent également dans le service :
- Pédopsychiatre,
 - Psychologue,
 - Assistante sociale,
 - Kinésithérapeute,
 - Orthophoniste,
 - Psychomotricienne.



Service de néonatalogie

Le service est composé de 2 unités : les soins intensifs avec 6 chambres dont 1 chambre parents-enfant et les soins continus disposant de 11 chambres dont 5 chambres parents-enfant. Chaque parent a la possibilité de rester auprès de son enfant.

LES PETITES RÈGLES À RESPECTER :

Dans la chambre de votre enfant :

- Toute personne doit effectuer un lavage rigoureux des mains à l'eau et au savon puis une friction avec la solution hydro-alcoolique (SHA). Cette friction au SHA est à renouveler à chaque fois que vous toucherez votre bébé.

- Afin de protéger votre enfant, aucune personne malade ne pourra entrer dans le service.
- En période hivernale ou épidémique, les visites pourraient être strictement réservées aux parents.
- En cas de signe d'infection respiratoire (rhume, toux...) merci de nous demander un masque.

Le téléphone portable :

Afin de limiter le risque infectieux et les nuisances sonores, il est impératif de ne pas téléphoner ou de ne pas répondre au téléphone lorsque vous vous occupez de votre bébé.



Merci de penser à couper la sonnerie dès l'entrée dans l'unité.

Autres précautions d'hygiène :

Il est demandé de ne pas manger auprès de votre bébé : vous avez à votre disposition une salle parents, située dans le service des soins continus. Vous pouvez vous alimenter (coin repas) ou vous détendre. Vous avez également à disposition, une cafétéria et des distributeurs dans l'hôpital (cf livret d'accueil).

LES VISITES :

• Pour vous, Parents :

Votre enfant a besoin de vous sentir présents. Personne ne peut vous remplacer dans cette relation. Le service vous est ouvert 24 heures sur 24. Entre 20 h et 7 h, vous accéderez à l'hôpital par l'entrée des urgences.

• Pour les autres visites :

Les autres personnes (de plus de 15 ans) sont autorisées uniquement de 15h30 à 18h30 pendant 1 heure maximum en présence d'un des parents et limitées à 2 personnes par jour. Pour le confort des bébés, il est recommandé de limiter le bruit dans la chambre.



Soins Intensifs



Chambre Parents-Enfants



Soins Continus

Pour prendre des nouvelles de votre enfant :

Les renseignements par téléphone concernant l'état de santé de votre bébé ne seront donnés qu'aux parents. Vous pouvez appeler à tout moment du jour et de la nuit. N'hésitez pas !

Soins intensifs : 03 20 87 76 51

Soins continus : 03 20 87 76 50 ou 49



• Frères et Sœurs :

Les frères et sœurs peuvent venir tous les jours en adaptant le temps de visite en fonction de leur âge. Le service met à leur disposition quelques jeux et coloriages.

Votre bébé dans le service

Selon son état de santé, votre bébé est installé dans un lit chauffant, en incubateur ou en berceau, en soins intensifs ou en soins continus.

De nombreux appareils seront peut être nécessaires pour assurer sa surveillance. Le médecin et les puéricultrices sont à votre disposition pour vous donner toutes les explications nécessaires.

N'hésitez pas à nous poser des questions

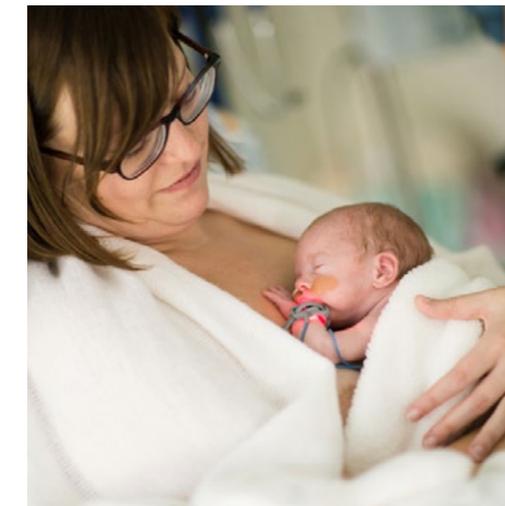
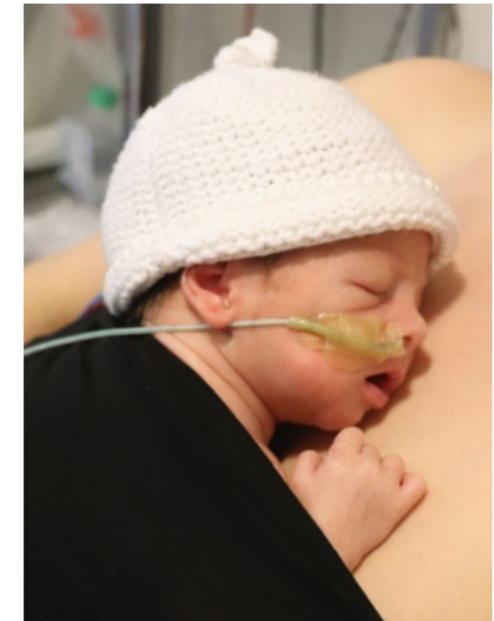
LE BIEN ÊTRE DE VOTRE BÉBÉ

Dès que l'état de santé de votre bébé le permettra, vous pourrez le prendre en peau à peau ou dans vos bras, et participer aux soins quotidiens (change, prise de température, toilette, alimentation, etc...). L'équipe vous accompagnera dans tous ces gestes.

Pour limiter les sources de stress et d'inconfort pour votre bébé, certaines dispositions seront prises, dans la mesure du possible :

- La diminution du niveau sonore et lumineux ;
- Le respect de son rythme veille/sommeil, en regroupant les soins ;
- L'installation confortable à l'aide d'un «cocon» + linge.

Nous vous proposerons également d'utiliser la tétine afin de le soulager et de lui apprendre la succion-déglutition.



Que pouvez-vous apporter ?

- Des bodies
- Des pyjamas
- Une turbulette
- Un coussin d'allaitement
- Un bandeau de portage
- Un foulard ou doudou avec votre odeur
- Des dessins, photos de la famille pour décorer sa chambre
- Les produits de votre choix pour sa toilette
- Linge